



international  
jeunesse  
**représentation**  
fédéralisme  
innovation sociale  
formation

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 avril 2016

## Rapport Sirugue : La FAGE rappelle sa volonté de réformes structurantes en faveur de l'autonomie des jeunes

Christophe Sirugue, député de Saône-et-Loire, remettait ce matin au Premier Ministre son rapport intitulé « **Repenser les minima sociaux : vers une couverture socle commune** ». Il avait en effet été missionné le 30 octobre dernier par Manuel Valls afin d'identifier des scénarios de réforme des minima sociaux.

Le rapport Sirugue préconise notamment de simplifier radicalement les dispositifs de lutte contre la précarité, afin d'en renforcer la lisibilité et l'efficacité et **d'en permettre l'accès à tous les actifs, dès 18 ans**.

La FAGE salue ces deux propositions. Il est en effet indispensable, lorsque l'on souhaite faire reculer la précarité des jeunes, de traiter à la fois **la lisibilité des dispositifs et l'accès au droit commun**. Il n'existe aujourd'hui que trop peu d'aides accessibles aux jeunes de moins de 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation.

La FAGE est sensible à la parole du député Sirugue lorsque ce dernier explique **qu'il ne faut plus confondre les dispositifs d'aide à l'accès à la formation ou à l'emploi et les dispositifs spécifiquement consacré à la lutte contre la précarité**.

Satisfaite des annonces autour de la Garantie Jeunes et de l'Aide à la Recherche du Premier Emploi, qui sont des dispositifs qualitatifs d'accès à la formation et à l'emploi ciblant des publics spécifiques, la FAGE avait toutefois [appelé de ces vœux le Gouvernement à poursuivre ses efforts](#) et à **s'orienter vers un troisième acte de la Priorité Jeunesse devant mettre un coup d'arrêt à la précarité des jeunes**.

La France est en effet un pays dans lequel les jeunes ne bénéficient que de peu d'aides, faute d'un système de protection sociale équilibré. Rétablir cet équilibre n'est ni de l'assistanat – *comme certains se plaisent à le caricaturer* – ni une dépense supplémentaire ; **c'est un investissement dans l'avenir**. Préserver les jeunes de la précarité, renforcer leur capacité à être autonome, à s'insérer socialement et professionnellement c'est faire le choix d'une société dynamique, solidaire et résolument tournée vers l'avenir.

**La FAGE appelle le Gouvernement à faire de ce rapport la base d'un débat devant poser les lignes de solutions ambitieuses en terme de réforme de notre système de protection sociale et, notamment, d'accès des jeunes à l'autonomie et aux dispositifs de droits commun.**

### contacts presse

**Sophie Boury**  
Attachée de presse de la FAGE  
06 75 33 79 30  
sophie.boury@fage.org

**Alexandre Leroy**  
Président de la FAGE  
06 86 63 41 44  
president@fage.org

5 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris  
Tél. +33 1 40 33 70 70 - [contact@fage.org](mailto:contact@fage.org)

[www.fage.org](http://www.fage.org)

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNQUS  
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP